
Présidence : Suède

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1330^e séance plénière)**

1. Date : vendredi 13 août 2021 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 17 heures

Clôture : 17 h 05

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RECOMMANDATION FAITE
AU CONSEIL MINISTÉRIEL D'ADOPTER UNE
DÉCISION RELATIVE À LA CONFÉRENCE
ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE
SECURITÉ DE 2021

Présidente

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1410 (PC.DEC/1410)
sur la recommandation faite au Conseil ministériel d'adopter une décision
relative à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021 ;
le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

*État des débats relatifs aux projets de décisions en suspens sur la tenue de la
Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021 et de la Réunion de*

2021 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, ainsi que l'approbation du Budget unifié pour 2021 : Canada

4. Prochaine séance :

À annoncer



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1410
13 August 2021

FRENCH
Original: ENGLISH

1330^e séance plénière
Journal n° 1330 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1410
RECOMMANDATION FAITE AU CONSEIL MINISTÉRIEL
D'ADOPTER UNE DÉCISION RELATIVE À LA CONFÉRENCE
ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DE 2021

Le Conseil permanent,

Rappelant la Décision n° 3 du Conseil ministériel de Porto relative à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité,

Constatant qu'il n'a pas été possible de parvenir à un consensus en vue de tenir la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité avant l'intersession d'été,

Prenant en compte la recommandation du Forum pour la coopération en matière de sécurité, telle qu'elle figure dans le document publié le 28 juillet 2021 sous la cote FSC.DEL/292/21/Rev.1,

Demande à sa présidente de transmettre à la Présidente en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021, tel qu'il figure dans le document publié le 13 août 2021 sous la cote MC.DD/1/21/Corr.1 ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter la présente décision par une procédure d'approbation tacite expirant le 18 août 2021, à 17 heures HEC.